

*Un métier d'une utilité sociale incontestable ?  
Une absence totale de considération et un épuisement professionnel généralisé !*

## Aesh stop mépris !

## Réunion publique<sup>1</sup>

le mardi 28 novembre à 19h00, salle F de la maison des syndicats (gare de l'État à Nantes)

*En présence de Suzy Bossard, sociologue, spécialiste du précarariat et des métiers de services aux personnes et de nombreux·ses AESH qui témoigneront de leurs conditions de travail*

Tout le monde sait que les Accompagnant·es d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) sont maltraité·es car tout le monde sait qu'ils et elles ne sont pas assez nombreux·ses pour accompagner les élèves, que leurs salaires sont très insuffisants, qu'ils et elles sont maintenu·es dans la précarité et subissent les temps partiels imposés. Tout le monde sait aussi que les AESH sont majoritairement des femmes aux carrières hachées et qu'elles sont les premières victimes de la réforme des retraites. **Mais...**

- **Qui sait** que c'est un métier totalement éclaté, aux missions floues et dont les réalités varient d'un établissement ou d'un PIAL<sup>2</sup> à l'autre ?
- **Qui sait** que les AESH sont inégalement traité·es car elles et ils ne sont pas tou·tes géré·es par le même service : le Rectorat pour les un·es, le lycée Douanier Rousseau de Laval ou le lycée Le Mans Sud pour les autres.
- **Qui sait** l'absurdité de l'organisation du travail liée à la mutualisation de la pénurie qui conduit certain·es AESH à devoir laisser les élèves qu'ils et elles accompagnent en classe en plein milieu du cours pour aller dans d'autres classes ?
- **Qui sait** que certain·es élèves sont renvoyé·es chez elles·eux une partie de la semaine faute d'accompagnant·es disponibles et que cela génère une immense culpabilité chez les AESH ?
- **Qui sait** que les emplois du temps des AESH ne sont jamais fixés et changent parfois de la veille pour le lendemain ?
- **Qui sait** que les formations qu'on leur propose ne répondent souvent à aucun besoin professionnel ?
- **Qui sait** que les jours de fractionnement ne leur sont pas accordés ni remboursés ?
- **Qui sait** que les primes REP et REP+ (Réseau d'Éducation Prioritaire) arrachées de haute lutte ne leur sont plus versées depuis septembre 2023 ?
- **Qui sait** que des élèves relevant d'établissements médico-sociaux sont accueilli·es en ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire) ? Que des élèves relevant d'ULIS sont accueilli·es en milieu ordinaire... et qu'en conséquence les missions des AESH s'étendent au-delà du supportable ?
- **Qui sait** que lorsqu'ils et elles accompagnent des élèves le midi, ils et elles ont un deuxième employeur ?
- **Qui sait** que le ministre entend déprofessionnaliser un peu plus les AESH en fusionnant leur statut avec celui des AED (surveillant·es) ?

Les AESH n'ont plus le choix qu'entre souffrir en silence, désobéir à certaines des injonctions dont on les accable, multiplier les arrêts maladie ou encore démissionner. Signe de ce désastre : l'employeur cache le nombre de démissions et licencie à tour de bras les personnels qui ne rentrent pas dans le cadre imposé...

**Tout cela doit se savoir. *Tout·es les acteurs·trices de l'école dite inclusive doivent entendre le cri d'alarme lancé par les AESH, les personnels de l'éducation nationale, leurs organisations syndicales et venir le mardi 28 novembre pour s'accorder sur les moyens d'action et les solutions à cette situation inacceptable pour les AESH, pour les élèves, pour les familles et pour l'ensemble des personnels des établissements scolaires.***

*Cette invitation s'adresse aux parents et aux personnels des écoles, collèges, lycées ; aux fédérations de parents d'élèves ; aux organisations syndicales de personnels ; aux associations de défense et de représentation des personnes en situation de handicap ; aux élu·es départementaux·les et municipaux·les, aux député·es ; à la presse...*



1. organisée par la FSU, SUD, et la CGT de Loire-Atlantique  
2. Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé